



Boite Postale N° 927
Tel. : 21 31 28 90/21 31 52 80
E-mail : pac@leland.bj
Téléfax : 21 31 28 91
**** 0 ****

REPUBLIQUE DU BENIN

**** 0 ****

PORT AUTONOME DE COTONOU

***** 0 *****

DIRECTION GENERALE

Cotonou, le 06 FEB 2017

Avis d'appel d'offre ouvert

Appel d'Offres N° 019 /2017/PAC/DG/SG/DEIP(SMIEPB)/SPRMP du 06 FEB 2017

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du plan de passation des Marchés du Port Autonome de Cotonou au titre de l'année 2016 sur le site www.marchespublics.bj.

Le Port Autonome de Cotonou (PAC) dans le cadre de l'exécution de son budget annuel a l'intention d'utiliser une partie des fonds alloués pour effectuer des paiements au titre du Marché de réhabilitation des installations d'éclairage de la digue et de la traverse du port de Cotonou.

Le Port Autonome de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et les services connexes suivants :

- la dépose soignée, la récupération et le transfert des luminaires existants ;
- la dépose soignée, la récupération et le transfert des câbles électriques existants;
- la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service de luminaires solaires autonomes ;

La durée d'exécution du marché est de deux (02) mois (commande des fournitures et réalisation des services connexes).

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics et délégations de Service Public en vigueur en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions de l'article 68 dudit Code.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du PAC
Route de la Marina - 01 BP 927 Cotonou (République du Bénin) –
Téléphone : (00 229) 21 31 17 22/21 31 28 92

Les exigences en matière de qualifications sont :

- être une Entreprise régulièrement établie ;
- avoir des installations et équipements nécessaires pour exécuter les prestations ;
- avoir une expérience avérée dans la fourniture et les services connexes similaires ;
- satisfaire aux conditions de qualifications définies dans les Données Particulières d'Appel d'Offres (DPAO).

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina – 01 BP 927 Cotonou (République du Bénin)** à compter du Jeu. 09 Février 2017, contre un paiement non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèces ou chèque certifié. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais par courrier postal.

Une visite groupée et guidée des lieux par les candidats est prévue pour le Mardi 08 Mars 2017 à partir de **précises.**

Les offres devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou** au plus tard le Mardi 21 Mars 2017 à **10 heures précises**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le Mardi 21 Mars 2017 à **10 heures 30 minutes** en présence des représentants des candidats présents à la **salle de dépouillement du Port Autonome de Cotonou**.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **deux millions (2.000.000) FCFA**.

Cette garantie de soumission doit être délivrée par une banque agréée en République du Bénin, par le FONAGA ou par l'Africaine des Assurances. La garantie de soumission devra demeurer valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'avis d'appel d'offres est publié sur le site www.portdecotonou.com.



Dominique DOSSOUMON.-